

CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de BAZOILLES-SUR-MEUSE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

Présents : MM. CHACON José – CLAUDE Fabien – FERY Jean-Paul - KOZAREVIC Zoran - METZGER Olivier - MULLER Michel - ORY Bruno - RAGUE Alain - TOUSSAINT Jean-Christophe
Mmes BABIC Lorraine – ETIENNE Annick - PERREY Peggy - RENAUT Delphine

Absent : LARBAOUI Julien

Le conseil nomme M. MULLER Michel pour être secrétaire de séance.
Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

Location amiable du droit de chasse lot 2 suite au décès du locataire

M. le Maire fait part au conseil municipal que suite au décès de M. HENRYOT Pierre début juillet 2023, le lot 2 du droit de chasse dans la forêt communale dont il était locataire est à relouer. Selon le bail : « les héritiers ou les membres du groupe chassant habituellement avec le locataire décédé peuvent demander, dans les 2 mois, le transfert du bail à leur profit, sous réserve de se constituer en association ou société de chasse. Le délai étant passé, la commune reprend la libre disposition du lot ».

N'ayant pas reçu de demande dans ce sens, le lot 2 de chasse est donc à relouer.

Sachant que les bois qui entourent ces parcelles sont propriétés de l'épouse de M. HENRYOT, il serait judicieux de lui relouer en son nom, afin de maintenir le plan de chasse déjà attribué, mais aussi la bonne entente et la bonne gestion à l'équilibre sylvo-cynégétique actuel.

M. le Maire propose au conseil municipal de louer à l'amiable ce lot à Mme HENRYOT Marie-Bernadette pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 31 mars 2029, date d'échéance du bail d'origine et selon les mêmes modalités que le bail de 2020.

Le prix sera de 18,50 €/ha pour les 3 premières années, puis 19 €/ha les 3 dernières. La superficie des bois chassés 28b et 29 correspondant aux parcelles D493p+D15+D6, cumulent une superficie de 13 ha.

Après délibération, le conseil municipal valide, à l'unanimité, les propositions et donne pouvoir à M. le Maire pour signer le nouveau bail de location de chasse du lot 2 à Mme HENRYOT M.B.

Organisation du Temps Scolaire pour les prochaines rentrées

M. le Maire soumet au conseil municipal un courrier de l'Inspection Académique, demandant de fixer l'organisation du Temps Scolaire de notre école primaire pour les 3 prochaines rentrées scolaires (2024/2025, 2025/2026, 2026/2027). Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, reconduit la délibération du 29/10/2020. Sous réserve de l'avis favorable du conseil d'école, les horaires restent fixés au : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

Renouvellement Assurances statutaires avec le Centre de Gestion

M. le Maire soumet au conseil municipal une proposition du Centre de Gestion des Vosges d'adhérer au groupement de commande relatif au renouvellement des contrats d'assurance des risques statutaires pour la période 2025-2028. Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, mandate le CDG88 pour lancer la procédure de marché public et solliciter les assureurs.

Paiement des heures complémentaires de M. JACQUES David

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à M. le Maire pour mandater à M. JACQUES David, agent technique de la commune 50 heures complémentaires réalisées. Les crédits sont ouverts au cp 6413.

Présentation du livre militaire le 11/11/2023 : participation aux frais du cocktail déjeunatoire

Suite à la commission Fêtes et Cérémonie, le conseil municipal, à l'unanimité, entérine le menu du cocktail déjeunatoire, préparé par l'Evidence au tarif de 24 €. Il décide qu'une participation aux frais de ce cocktail pour les personnes qui souhaitent participer à cette présentation est fixée à 10 € / personne. Le conseil donne pouvoir à M. le Maire pour encaisser cet argent.

Avenants pour les travaux de l'École : Rénovation thermique et extension

Suite à la commission d'ouverture des plis, M. le Maire soumet au conseil municipal les avenants au marché de rénovation thermique et au marché d'extension de l'école. Les travaux modificatifs réalisés et rajoutés tout au long des travaux de l'été se chiffrent ainsi :

Lot 1 Extension FERRY : terrassement complémentaire pour sur-profondeur des fondations et finition de sol pour préau et parvis devant école : + 13.250,42 € HT

Lot 4 Extension Menuiseries MAIRE : plus-value pour changement type de parquet et anti-pince doigt porte WC : + 3.553,85 € HT

Lot 7 Extension Chauffage IDEX : Annulation de la VMC simple flux remplacée par une double flux pour + 8.737,32 € HT

Lot 4 Rénovation Menuiseries MAIRE : avenant 2 : rajout placards + ajustage et remplacement béquille portes existantes + pose bancs + fourniture et pose d'une lisse magnétique pour + 5.769 € HT.

Lot 5 Rénovation Plâtrerie ELVINGER : réfection complète plafond hall + fourniture et pose de dalles sur plafonds existants pour + 8.987,23 € HT.

Lot 6 Rénovation Electricité EIFFAGE : avenant 2 : rajout d'un tableau électrique et alimentations complémentaires pour + 1.544,63 € HT et remise à jour des lumières posées par rapport aux éclairages prévus (incidence financière nulle).

Lot 7 Rénovation Chauffage IDEX : modification du modèle de PAC (sans incidence financière), ristourne pour détérioration plafond suspendu et moins-value pour conservation partielle du réseau chauffage, soit -2.000 € HT.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité, l'avis favorable de la commission et autorise M. le Maire à signer les avenants correspondants.

Demande de subvention pour Travaux d'aménagement de la RD74A

M. le Maire soumet au conseil municipal les plans d'aménagement réalisés par IDP Consult après réunion avec la commission voirie, le syndicat des eaux de la Manoise, le syndicat d'assainissement de la Haute Meuse et le Département des Vosges. Pour les aménagements de sécurité prévus, le conseil municipal sollicite une subvention auprès du département des Vosges dans le cadre de l'aménagement de voirie. Le coût est estimé à 257.633 € HT.

Bilan du centre aéré et des travaux de voirie rue de la Croisette

CLSH : Du 7 au 25 août, la commune a ouvert un centre aéré. 54 enfants au total ont été accueillis durant ces 3 semaines. Le coût total des frais s'est élevé à 9.700 € environ. Déduit des participations des familles, des aides de la CAF et des subventions de la CAF sur le matériel et les sorties, le coût final restant à charge de la commune se chiffre à 2.600 € environ.

Après délibération, le conseil municipal décide de relancer ce séjour en août 2024, avec M. MATHERON, les stagiaires BAFA actuels qui auront passé le dernier stage validant leur BAFA et qui se sont engagés à animer le centre au moins une année après leur formation.

Le conseil municipal décide de ne pas proposer pour 2024 une formation BAFA pour les jeunes du village. Elle sera relancée en 2025.

Travaux de voirie rue de la Croisette : Les travaux d'enfouissement des réseaux ont coûté environ 48.000 €. Les travaux de voirie se sont élevés à 198.000 € environ. Reste à payer les plantations exécutées par l'EtS PERREY FRERES. Après réunion de la commission, le conseil valide le choix pour l'achat d'agrès à planter place des Colporteurs. Un devis sera réalisé pour la pose de ce matériel. Les subventions obtenues entre la DETR, le CD88 et la Région s'élèvent à 100.000 € environ.

Divers :

- Demande autorisation Food-Truck : Une demande d'autorisation d'occupation du domaine public a été faite pour installer un food-truck, place des Marronniers une fois par semaine. Compte-tenu de la présence d'un pizzaiolo et d'un bar ambulant tous les quinze jours le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.
- Vente de bois énergie en bordure de voie ferrée : la SNCF réalise des travaux d'élagage aux abords des lignes ferroviaires, certains arbres communaux menaçant la voie. M. le Maire informe le conseil qu'il a signé un contrat de vente de bois énergie à 15€/tonne pour valoriser ces bois.
- Compte-rendu du CMJ : le conseil des jeunes s'est réuni jeudi 12/10/2023 à la mairie. Il a été proposé aux conseillers de participer à la cérémonie du 11 novembre suivie de la présentation du livre et au repas des anciens, le 12 novembre. Ils y sont favorables sous réserve de l'accord de leurs parents. Ils ont décidé de disposer les décors de Noël dans le village et d'en fabriquer de nouveaux pour Pâques. Ils participeront également au balisage du chemin de randonnée en lien avec le Club Vosgien et la CCOV. Ils ont demandé que soit indiqué la direction du pumtrack, d'y mettre un banc et souhaitent avoir un terrain de basket à proximité.
- Spectacle de Noël : Il se déroulera à la salle polyvalente le 16 décembre 2023 à 10h00. Une invitation sera transmise aux parents des enfants de l'école et des petits non scolarisés.
- Pour remercier Alexandre PETITDEMANGE pour la réalisation du traineau du Père Noël en 2022, le conseil valide la proposition de M. le Maire de lui offrir une chaise au nom de sa première fille, Lana.
- Modification des aménagements de sécurité à l'entrée du village côté Neufchâteau : suite à une réunion avec le Département, il a été soulevé le problème des « haricots » installés sur la RD74, à l'entrée du village côté Neufchâteau. Les bordures ne sont plus conformes et sont régulièrement descellées de l'aménagement, les panneaux sans cesse abîmés. Le Département demande à ce que soit trouvée une solution pour remédier à ces désordres. Le sujet sera approfondi en commission voirie après avis des riverains.

Séance levée à 23 heures 00.

Fait à Bazoilles sur Meuse, le 23 Octobre 2023.

Le Maire,
Bruno ORY

